

Personnes suivies pour des troubles psychiques sévères : une espérance de vie fortement réduite et une mortalité prématurée quadruplée (IRDES)

01/09/2018

Cette étude de l'IRDES, réalisée en collaboration avec la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), a pour objectif de décrire la mortalité des personnes suivies pour des troubles psychiques en France, en 2014, à partir des données du Système national des données de santé (SNDS).

Selon ses auteures, « ces premières données françaises offrent, à l'heure actuelle, les résultats les plus exhaustifs possibles sur la mortalité des personnes avec des troubles psychiques à l'échelle nationale ».

Ces données démontrent notamment que ces personnes « ont des taux de mortalité deux à cinq fois supérieurs à ceux de la population générale, quelle que soit la cause de décès, et un taux de mortalité prématurée quadruplé ».

Ces résultats « corroborent aussi certains éléments de la littérature internationale concernant les déterminants de la surmortalité des individus souffrant de troubles psychiques », à savoir : « le rôle réel mais limité du risque plus élevé de suicide, le rôle des maladies endocriniennes et cardiovasculaires qui peut être lié aux effets secondaires des médicaments psychotropes ou le rôle des comportements de santé à risque ».

De nombreuses données présentées sous forme de tableaux ou schémas ainsi que la méthode complètent cette étude.